

INVITATION PRESSE

ANTICIPEZ POUR MIEUX ROULER !

Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques en copropriété : un fort potentiel d'installation à Paris et un plan d'actions pour engager la transition

Jeudi 19 novembre 2020 à 9h30 | Évènement en visio-conférence

Le Plan Climat Air Énergie de Paris s'est donné pour objectif de sortir du diesel en 2024 et de l'essence en 2030. Pour y parvenir, depuis quelques années, la mobilité électrique est un levier stratégique identifié par la Ville de Paris, en complément des nombreuses solutions en faveur du développement du vélo, de la marche à pied ou des transports en commun. À échelle nationale, la loi d'Orientation des Mobilités (LOM), promulguée en décembre 2019, accélère cette conversion vers la mobilité électrique à travers plusieurs mesures clés. Première d'entre elles : l'arrêt programmé des ventes de véhicules légers utilisant des énergies fossiles d'ici à 2040.

Selon les dernières projections de l'ADEME¹, les ventes de véhicules hybrides, électriques ou roulant au gaz naturel pourraient représenter 76 % du marché automobile en 2035. Ainsi, un boom des véhicules électriques se profile. Dès aujourd'hui, il est donc fondamental d'anticiper l'installation de bornes indispensables à leurs recharges, en voirie mais surtout à domicile, lieu de prédilection de ces recharges. Or, à Paris, 90 % des logements du parc privé sont concentrés en copropriété et c'est là que se situent 77 % des places de stationnement résidentiel.

L'Agence Parisienne du Climat, en partenariat avec la Ville de Paris et ENEDIS, et avec le soutien de l'Avere-France, a dressé l'état des lieux des bornes de recharge à Paris et va lancer une campagne de sensibilisation pour inciter les copropriétés à installer, dès à présent, des bornes de recharge pour véhicule électrique. **Anticipez pour mieux rouler !**

Les partenaires vous invitent à découvrir les résultats de cette étude inédite, des exemples concrets d'installation de ces bornes dont le témoignage d'un copropriétaire, et l'ensemble des actions qui seront mises en place pour accompagner chaque projet le :

Jeudi 19 novembre à 9h30

Au vu des conditions sanitaires encore incertaines, cet évènement se déroulera en visio-conférence. Le lien de connexion vous sera transféré par mail après votre accréditation.

En présence de :

- **David Belliard**, Adjoint à la maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie
- **Dan Lert**, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie²
- **Chloé Pfeiffer**, Directrice Enedis Paris
- **Karine Bidart**, Directrice Générale de l'Agence Parisienne du Climat

¹ Projections disponibles sur : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe_visions2035-50_010305.pdf

² Sous réserve de confirmation à date



L'Agence Parisienne du Climat accompagne la Ville de Paris dans l'atteinte des objectifs de son Plan Climat d'ici 2050. Elle agit également auprès des citoyens, des acteurs économiques et des institutionnels pour accélérer la transition écologique du territoire métropolitain.